

Diagnostic immobilier : l'Alliance muscle sa gouvernance et nomme Philippe Champiot co-président aux côtés de Lionel Janot

Le 31 mars 2026 - L'Alliance du Diagnostic Immobilier annonce la nomination de Philippe Champiot en tant que co-président, aux côtés de Lionel Janot. Cette évolution de gouvernance s'inscrit dans une volonté de renforcer la représentativité du syndicat et d'accélérer sa structuration au service de l'ensemble de la profession.

Diagnostiqueur certifié tous domaines depuis 2007, Philippe Champiot fait partie de la première génération de professionnels certifiés. Chef d'entreprise basé à Nîmes, il dirige depuis près de 20 ans la société DUAL Expertises, spécialisée dans le diagnostic immobilier, et emploie aujourd'hui six collaborateurs.

Fort de son expérience de terrain, il est directement confronté aux réalités opérationnelles du métier et aux défis rencontrés par les diagnostiqueurs, en particulier les indépendants et les petites structures.

Porter la voix du terrain et renforcer la dynamique collective

En acceptant cette fonction, Philippe Champiot souhaite contribuer activement au développement de l'Alliance et poursuivre le travail engagé ces dernières années.

« J'ai accepté le rôle de co-président afin de dynamiser le syndicat et continuer le travail entrepris par Yannick Ainouche et Lionel Janot. En tant que diagnostiqueur de terrain, je suis confronté quotidiennement aux difficultés rencontrées par nos adhérents. Il est essentiel que la parole des indépendants et des petites structures soit entendue et défendue auprès des pouvoirs publics. »

Précise-t-il.

Engagé de longue date dans les instances professionnelles, Philippe Champiot est également membre du conseil d'administration de la FNAIM Gard Lozère depuis plus de 10 ans et impliqué dans plusieurs réseaux locaux

Une gouvernance renforcée et structurée

La mise en place de cette coprésidence s'inscrit dans une dynamique plus large de structuration de l'Alliance, qui représente aujourd'hui plus de 1 050 diagnostiqueurs certifiés à travers la France.

Dans cette logique, l'Alliance a récemment mis en place quatre commissions permanentes pour renforcer son action et sa capacité à répondre aux enjeux du secteur :

- une commission technique et réglementaire, en charge du suivi des évolutions normatives et des questions juridiques,

- une commission formation, dédiée à la montée en compétences des diagnostiqueurs,
- une commission assurance, visant à améliorer la couverture et les garanties du secteur,
- une commission communication, chargée de structurer la prise de parole et la visibilité de la profession.

Ces commissions permettent d'ancrer l'action de l'Alliance dans des problématiques concrètes et d'apporter des réponses opérationnelles aux attentes des professionnels.

Défendre et faire évoluer la profession

À travers cette nouvelle gouvernance, l'Alliance du Diagnostic Immobilier entend poursuivre ses priorités : fédérer l'ensemble des acteurs du secteur, défendre le rôle central du diagnostiqueur immobilier et accompagner les évolutions du marché.

Philippe Champiot portera notamment une attention particulière aux enjeux de terrain, à la lutte contre les pratiques illicites qui fragilisent la profession et à la nécessité de renforcer la reconnaissance du métier.

FOCUS sur... une gouvernance renforcée à l'ADI

Pour gagner en efficacité et mieux refléter la diversité du secteur, le Conseil d'administration a instauré une coprésidence portée par Lionel Janot et Philippe Champiot, tous deux engagés au sein de l'Alliance depuis ses débuts. Ils s'appuient sur quatre vice-présidents — Bastien Hulin, Caroline Oskanian, Cathy Segal Peraldi et Samir Zanoun — ainsi que sur un trésorier, Pierre-Yves Avy.

À propos de l'Alliance du Diagnostic Immobilier :

L'Alliance du Diagnostic Immobilier est le syndicat professionnel unifié et indépendant dédié à la promotion et à la défense des diagnostiqueurs immobiliers en France.

Fondée sur le rapprochement stratégique opéré par deux fédérations historiques en 2025, l'Alliance se positionne comme une force incontournable pour structurer, accompagner et représenter l'ensemble des acteurs du secteur face aux défis réglementaires, techniques et environnementaux.

Forte de plus de 1000 diagnostiqueurs adhérents, du Solo (majoritaires en nombre) aux Entreprises moyennes et aux Réseaux, l'Alliance peut s'appuyer sur une Gouvernance solide et expérimentée : une Co-Présidence de Lionel Janot et Philippe Champiot, 11 Administratrices.teurs, 2 Elus Correspondants, 4 Commissions de Travail (Communication, Formation, Technique et Règlementaire et Assurances) et un panel complet de sociétés partenaires actives sur le secteur du diagnostic. L'Alliance est notamment titulaire d'un contrat exclusif de "RCP de Groupe" LSN-AXA, pouvant couvrir ses adhérents pour toutes leurs activités, aux conditions optimales de garanties et de prix sur le marché.

CONTACT PRESSE
